**Compte-rendu du conseil de faculté du 18 décembre 2014**

**Élus présents** : Catherine BOISSON, Nicolas CAUCHI-DUVAL, Agnès CLERC RENAUD, Laureline COULOMB, Alice DEBAUCHE, Catherine DECROIX, Nicoletta DIASIO, Hanane KARIMI (suppléante), Smaïn LAACHER, Virginie LE CORRE, Roger SOME, Rémy VESQUE, Frédéric BAUER.

**Élus excusés** : Vincent BEAL, Isabelle HAJEK , Flavie LINARD, Nicolas MATT, Guillaume PLANTARD, Romuald NORMAND, Marcel BAUER.

**Élus absents** : Isil GACHET.

**Invités permanents** : Alain AYERBE, Didier BRETON, Patrick COLIN, Catherine GRAEFFLY, Philippe HAMMAN, Myriam KLINGER, Denis MONNERIE, Roland PFEFFERKORN

**Invités permanents excusés**: Nicolas AMADIO, Maurice WINTZ

**Invitées :** Marie-Jo THIEL, Clarisse MAIGRET

**Avaient donné procuration**: R. Normand à N. Cauchi-Duval , G. Plantard à H. Karimi

**Président de séance** : Bernard WOEHL, Doyen

La séance est ouverte à 16h.

**Ordre du jour** :

1. Approbation du compte-rendu du conseil de faculté extraordinaire du 15 octobre 2014

2. Approbation du compte-rendu du conseil de faculté du 6 novembre 2014

3. Parcours «animal» : Sciences, Droit et Ethique du master Ethique : invitée Mme Thiel

4. Offre de formation 2015/2016

5. Session de rattrapage 2014

6. Informations sur l’offre de formation 2018-2023

7. Point bibliothèque

8. Divers

Le secrétariat de la séance est assuré par Catherine Boisson.

M. Woehl propose de changer l’ordre du jour. En effet, Mme Thiel a été invitée pour préciser la présentation faite en séance du dernier conseil de faculté du parcours « animal » : Sciences, Droit et Ethique du master Ethique.

**3. Parcours « animal » : Sciences, Droit et Ethique du Master Ethique**

Pour reprendre le détail de ce parcours présenté lors du conseil de faculté du 6 novembre 2014, Mme Thiel insiste sur le point qu’aucune université française jusqu’ici n’enseigne l’éthique relative aux animaux. C’est un parcours stratégique, les étudiants doivent jusqu’à présent partir à l’étranger pour trouver une telle formation alors qu’ils pourront rester en France. L’implication de la Faculté des Sciences Sociales dans ce Master est demandée.

Le Doyen souhaite que le projet de ce parcours puisse être développé dans le Master Ethique. Il vise l’interdisciplinarité et serait complémentaire au master de sociologie de la faculté. Il pourrait apparaître dans le guide pédagogique. Il existe déjà des liens avec les sciences sociales notamment à travers M. Hintermeyer, la démographie et la gérontologie. Une participation éventuelle d’autres enseignants dans le cadre d’une mutualisation des enseignements pourrait être envisagée. Ce parcours s’appuierait également sur la recherche et l’enseignement.

Les enseignements de la première année seraient les mêmes que ceux du tronc commun du master sociologie avec des cours mutualisés.

Les modalités des contrôles des connaissances devront être remontées au mois de mars pour que le conseil de faculté puisse ensuite les remonter au CFVU, l’ouverture de ce parcours étant prévue pour 2015/16.

M.Colin demande si, dans le montage de la formation, il y aurait des professionnels, Mme Thiel répond que oui.

 Pour une bonne gestion de ce parcours, il va falloir dès le mois de juin repérer les enseignements qui fonctionneront ou ceux qui n’ouvriront pas faute de nombre suffisant d’étudiants. En effet, l’ouverture de ce parcours n’est envisageable que s’il y a assez d’étudiants (plus de 5).

Pour le Parcours en Formation Continue, la charge financière est prise en compte par les partenaires qui y participent.

Le conseil de faculté passe au vote : 2 abstentions et 9 pour : ce parcours est approuvé par le conseil.

**1 et 2. Approbation du compte-rendu du conseil de faculté du 15 octobre et du 6 novembre 2014**

Le conseil de faculté approuve à l’unanimité les deux comptes rendus des conseils de facultés.

**5. Sessions de rattrapage 2014**

Clarisse Maigret rejoint le conseil de faculté afin d’exposer le déroulement de la session de rattrapage (document de rattrapage du mois de juin ci-joint). Celle-ci se composera d’une épreuve par UE, chaque enseignant devra surveiller son examen, les responsables des semestres doivent se signaler à Clarisse pour le déroulement des épreuves. Sont concernés les étudiants qui ont échoués à la première session. Une demande d’harmonisation des notes est vivement conseillée.

**4. Offre de formation 2015/16**

M. Woehl précise que c’est plus un point d’appel qu’un point définitif. Il faudrait faire remonter les propositions au prochain conseil de faculté du 22 janvier 2015. Les modalités de contrôle des connaissances seront examinées pour ensuite les faire remonter au CFVU.

**6. Informations sur l’offre de formation 2018-2023**

M. Breton rappelle l’offre de formation pour 2018/2023. Il demande que le compte-rendu de la commission pédagogique figure dans ce compte-rendu :

*« Réunie le 10 décembre 2014 en salle 3215 du Patio, l’assemblée générale de la Faculté des Sciences sociales a mis au vote et émis l’avis suivant concernant la stratégie à défendre pour l’offre de formation 2018 en Master :*

-    *Concernant les Masters, une structure en  trois mentions pour l’ensemble des formations de la Faculté des Sciences Sociales : une mention « Ethnologie », une mention « Démographie » et une troisième mention qui pourrait s’intituler « Sociologie » ou « Sciences sociales ». Sans aborder la mention « Ethique » qui devra être traitée ultérieurement.*

-    *Les Instituts  de « Sociologie », d’« Urbanisme et d’Aménagement Régional », de  « Polémologie » et le « Centre d’Etude et de Recherche sur l’Intervention Sociale » devront se réunir rapidement pour réfléchir à une stratégie pour les parcours sur les deux années de Master, en lien avec les Instituts et articulés avec les axes de recherche des deux unités adossées à la Faculté des Sciences sociales ».*

 Il demande de réfléchir sur cette offre et d’imaginer les mentions, les spécialités et les parcours. Les spécialités devraient disparaitre, le nombre de mentions ainsi que les parcours devrait être limité. En effet, l’UDS souhaiterait limiter le nombre de mentions à une dizaine.

Trois mentions vont être retenues :

* Sciences sociales ou sociologie
* Démographie
* Ethnologie

 Il invite les instituts à se réunir dès janvier pour y réfléchir, l’ensemble du travail devant être arrêté pour la mi-février 2015.

**7. Point bibliothèque**

M. Woehl rappelle la 1ère réunion du groupe de pilotage qui s’est tenue le 5 décembre concernant le « Learning Center ». Un engagement des composantes pour la fin mai début juin est demandé. Le conseil de faculté ne s’est pas encore prononcé sur cet engagement et rappelle les enjeux :

Le « Learning Center » offre des salles de travail, sera ouvert pendant des plages très larges et un équipement informatique conséquent sera mis à disposition. Les salles dégagées par la bibliothèque actuelle seront transformées en salles de cours et de travail au profit de notre composante.

 D’un autre côté, la bibliothèque des Sciences Sociales offre un intérêt de proximité qui n’est pas négligeable. Elle a été rénovée récemment. Les relations avec le personnel de la bibliothèque, facilitées par cette proximité, sont très positives.

Ne peut-on pas, par ailleurs, envisager coexistence de ces deux bibliothèques ?

Le Conseil de Faculté demande l’avis des étudiants présents. Ceux-ci répondent qu’ils vont rarement à la bibliothèque parce qu’elle est trop petite et parce qu’il n’y a pas assez de livres à leurs dispositions, ceux-ci étant souvent déjà en prêt.

M. Laacher propose une audition auprès des promoteurs de la part des étudiants. Une consultation des étudiants et des enseignants paraît intéressante également. Un sondage auprès de l’ensemble des enseignants à titre indicatif pourrait être mené dans le cadre d’une assemblée générale programmée fin janvier.

**8. Divers**

M. Woehl tient à féliciter les démographes : le conseil d’administration du 16 décembre 2014 attribue le prix d’excellence au master mention démographie avec la somme 16 600€.

La séance est levée à 18h30.